

De:	Chad Weatherall, Président du groupe de travail sur le développement des officiels Kelsey McIntosh, Directeur des programmes de Ringette Canada
À:	Officiels de Ringette Canada
Cc:	Associations provinciales de ringuette Directeurs provinciaux des officiels Groupe de travail de développement des officiels Maîtres instructeurs
Re:	Évaluation de maintien des officielles 2021-22

Le 14 décembre 2021

Comme vous le savez, en mars 2020, toutes les activités de ringuette sanctionnées ont été suspendues en raison de la pandémie de COVID-19. Pour certaines d'entre nous, la saison 2020-21 semblait très différente, et certaines de ces restrictions sont restées en vigueur au début de 2021-22. En raison de la fin abrupte et inattendue de la saison 2019-20, suivie d'une année «sabbatique» (en grande partie) et d'une nouvelle saison avec un accès variable aux matchs, Ringuette Canada prolonge la fenêtre d'évaluation de maintien des officielles jusqu'à la fin de la saison 2022-23. Notre objectif est d'aider les officielles sur glace à revenir à la ringuette et de les soutenir pendant qu'elles s'adaptent à l'environnement en constante évolution.

Le tableau de certification et d'évaluation des officielles sur glace (disponible à l'adresse officiatingringette.ca) comporte une section qui décrit les exigences de l'évaluation de maintien et les échéanciers réguliers. Bien que les exigences générales en matière de maintien restent les mêmes, l'échéancier sera prolongé comme indiqué ci-dessus. Remarque : Toute officielle active qui n'a pas effectué une évaluation de maintien ou de mise à niveau au cours de la saison 2019-20 doit réussir une évaluation de maintien à son niveau de certification actuel ou à un niveau supérieur avant la fin de la saison 2022-23. Aucune officielle ne sera déclassée pour ne pas avoir satisfait à l'évaluation de maintien avant la fin de la saison 2022-23.